

TOURNOI REGIONAL REGLEMENT

- Date et lieu** Le tournoi aura lieu le **samedi 16 mai 2015** au COSEC, route de Turckheim à INGERSHEIM.
- Participants** Le tournoi est ouvert à tous les joueurs (ses) des sociétés des départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin affiliés à l'AGR, des joueurs (ses) licenciés dans les clubs corpo de Colmar et sur invitation.
- Tableaux** 9 tableaux sont ouverts (voir liste ci-jointe).
- Engagements** Ils sont à faire parvenir au plus tard pour le **13 mai 2015** à Monsieur **BETTINGER Robert 29 rue des Trois Epis 68040 INGERSHEIM**
Tél : 03 89 27 45 11
Mail : robert.bettinger@wanadoo.fr
Chaque joueur ne peut participer à plus de 3 séries de simple
- Tirage au sort** Le tirage au sort aura lieu le vendredi 15 mai 2015. à 20h au siège de l'association.
- Règles de jeux** Suivant les règles de la FFTT, les matches se joueront au meilleur des 3 sets. Toutes les séries, sauf la série I, se jouent par poule, les 2 premiers étant qualifiés pour un tableau final par élimination directe. Pour les joueurs uniquement classés corpo, il faut rajouter 20 points pour l'équivalence AGR.
- Arbitrage** Le juge arbitre sera désigné par le club organisateur. Ses décisions seront sans appel. Le perdant de chaque match est tenu d'arbitrer le match suivant. Le scratch sera prononcé après le 3^o appel.
- Tenue** La tenue sportive est obligatoire.
- Balles** Balles agréées par la FFTT, fournies par les joueurs.
- Prix** De nombreux prix récompenseront les meilleurs joueurs de chaque série. Un challenge sera attribué au club le plus représentatif.
- Divers** Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident pouvant survenir durant les épreuves.
L'entrée sur la surface de jeu ne peut se faire qu'avec des chaussures de sport propres.
Il est formellement interdit d'emmener des boissons dans l'aire de jeu.

La participation au tournoi implique l'acceptation du présent règlement